

Murmures du Riveilhou

2

Editorial

Voici le deuxième numéro de notre journal riveilois.

Vous remarquerez de nouveaux noms dans les auteurs des articles.

La liste ne demande qu'à s'allonger.

Vous êtes sans doute nombreux à connaître quelque anecdote qui ne demande qu'à rester dans les mémoires.

Vous avez bien quelques observations à soumettre.

quelques informations d'actualité à faire partager.

N'hésitez pas !

Nous avons choisi la période de Ste Cécile pour la parution du premier numéro.

Le 19 mars correspond à la fête de St Joseph qui marque le début du printemps mais qui nous rappelle aussi l'existence de l'une des 2 Sociétés de Secours Mutuel de Riveil, à une époque encore récente.

Ces sociétés étaient la marque d'une volonté d'entraide face aux difficultés de la vie.

Nous sommes actuellement, et heureusement, pris en charge par des organisations de niveau national mais espérons que subsiste encore longtemps cet esprit de secours mutuel et de compréhension dans notre village.

RENCONTRES

Nous observons de plus en plus que les rencontres et les échanges sont difficiles entre les habitants de la commune.

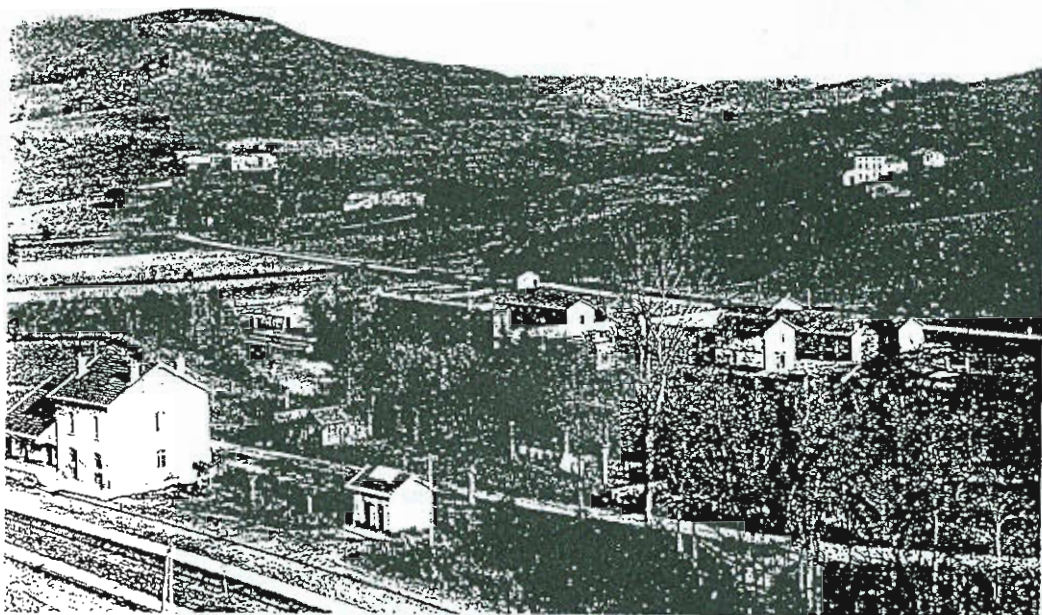
Peut-être est-ce dû à cet envahissant petit écran qui monopolise une grande partie de notre temps, qui nous divertit beaucoup mais qui nous isole tout autant. Peut-être est-ce dû à l'exode rural et à la désertification des campagnes. Peut-être aussi parce que nous n'avons pas vraiment un endroit qui permette de se réunir pour jouer aux cartes, pour lire ensemble un journal et discuter de tel ou tel article, pour regarder à plusieurs un match du tournoi ou tout autre spectacle.

Nous essaierons de remédier à cela en mettant à la disposition de tous ceux qui le souhaitent l'appartement n° 6 du presbytère. L'un de nos employés communaux se fera un plaisir de l'ouvrir à ceux qui le demandent dans la journée. Pour les soirées et les week-end (calmes évidemment par respect pour les locataires) la clé sera demandée au secrétariat de mairie, ouvert de 17 h à 19 h.

Nous signalons au passage que Viviane, coiffeuse à Chalabre, viendra dans ce même local exercer son talent tous les 1^{ers} mardis de chaque mois.

Je vous souhaite quelques agréables moments en attendant des locaux plus appropriés.

J. P. SALVAT



Le camp de Rivel

Il était situé sur une parcelle de terrain appartenant à M. Pierre GUY, de Toulouse, au lieu-dit "La scierie de la Prade" devenu aujourd'hui "Le Restaurant du Moulin de l'Evêque" (chez Marie).

C'est un ordre du Préfet de l'Aude qui a ordonné la construction de cet ensemble de bâtiments, début octobre 1939 et ce pour "faire face à l'arrivée éventuelle de réfugiés". Les baraquements furent édifiés à l'emplacement de la scierie récemment détruite par un incendie. Une clôture constituée par des plaques de ciment surmontées de barbelés ceinturait le camp : quatre bâtiments longs et étroits, sans étage, pouvaient héberger deux à trois cents personnes dans des conditions de confort déplorable.

La signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, provoque l'arrestation, par la police française, de communistes et de syndicalistes qualifiés "d'indésirables" : ceux-ci débarquent à la gare toute proche de Rivel-Montbel en novembre 1940 ; ils vont occuper le camp jusqu'au 28 janvier 1941. Ces 253 "individus dangereux pour l'ordre public" seront alors dirigés sur St Sulpice la Pointe (Tarn) où l'on vient de terminer un camp beaucoup mieux surveillé que celui de Rivel. Parmi ces détenus, citons M. Roger Garaudy qui deviendra plus tard vice-président de l'Assemblée Nationale.

Les bâtiments de Rivel vont accueillir maintenant des travailleurs étrangers "prestataires", juifs pour la plupart. Nous y trouverons des Allemands qui ont fui le régime nazi dès 1933, des juifs allemands et autrichiens, enfin des étrangers de toutes les nationalités qui ont cru trouver en France une terre d'asile. Parmi eux, la famille Dreffuss dont le fils Bernard épousera Marguerite Barbe, fille du boulanger de Rivel, et le Docteur Schlesinger -un viennois- qui soignera plusieurs personnes de Chababre.

Tous ces étrangers seront transférés à Bram le 26 août 1942 (jour de la rafle du 'Vel' d'Hiv' à Paris) pour y être triés : les uns seront dirigés vers Rivesaltes, d'autres vers Drancy et les camps de la mort.

Enfin, après la Libération, pendant quelques semaines, le camp regroupera des prisonniers allemands, italiens et mongols avant leur transfert au Vernet d'Ariège.

La paix revenue, le camp démolit laissera la place à une nouvelle scierie -remplacée quelques décennies plus tard par le restaurant que vous connaissez.

Aujourd'hui qui se souvient des "prestataires" que l'on rencontrait dans le village au bureau de tabac (chez Léonard Blanchard) ou dans les cafés (Despech ou Angéline) ?

Louis Vives (Villefort).

En mémoire de cet épisode de notre histoire, une plaque commémorative sera placée à l'entrée du site. La cérémonie, organisée par l'A.R.D.E.I.P. (association des résistants, déportés, internés et emprisonnés politiques) aura lieu **le Samedi 13 avril à 11 heures**. Elle sera précédée d'un dépôt de gerbe au monument aux morts de Rivel. Vous êtes les bienvenus !

Le mot des collégiens

Des jeunes Rivelais sont inscrits au collège Antoine Pons à Chababre. En 3^{ème} : Anne Despagne.

En 4^{ème} : Carla Mac Cannon - Fabienne Despagne -
Michael Padet - Jean-Baptiste Salvat.

En 5^{ème} : Philippe Despagne - Céline Padet.

En 6^{ème} : Félix Houliat - Rosa Mac Cannon -
Damien Rives.

A Lavelanet, au lycée professionnel Jacquard, nous sommes représentés par Lionnel Vidal (4^{ème}).

Jean-Baptiste Salvat.

*ELEMENTS DE REPONSE à la question sur les noms des rues
(voir le Murmure du Riveillou du 22 Novembre 1995)*

« *Carriera* » : Rue d'un point à l'autre du village (*carriera de S Jean*)

« *Camin* » : Rue sortant du village vers un point précis (*camin de la tour*)

« *Barri* » : Rempart, faubourg, naguère rue sortant du village sans destination précise (*barri des aveugles*)

Aujourd'hui, nous avons la route de Chalabre, la route de Bélestar*, la route de Puivert (l'ancienne route de Puivert, du bassin aux bangars de la maison Rives, maréchal-outilleur)

Venant de Chalabre, nous avons à gauche le ruisseau de la Pichareillo, qui croise le chemin de la Tour. A droite, presque face à la poste, se trouve le petit chemin de la « chaîne » (seaux d'eau prise à la rivière en cas d'incendie).

Dans la « ville », de la rue de la ville à la rue des acacias : la rue d'en Vierjo, la rue de Layolo, la rue de S Jean. Dans le prolongement de la rue S Jean est le Barri des aveugles.

En redescendant vers la mairie, nous empruntons la rue de la Liberté, puis la placette du même nom où était, et où est à nouveau planté l'arbre de la Liberté. Vers la gauche la place du Casal.

Continuons par le Barri d'Amont qui, se divise à gauche en montant le chemin communal n° 9 et à droite la descente par la Delaire rejoint la route de Bélestar* et la rue de l'Arillo qui était l'ancienne route de Bélestar*.

* Bélestar : de *Bélestarum* (latin) signifiant *bel* (beau) et *estar* (lieu).

Oubli : dans le 1er numéro sur les écoles du village, nous avons omis « la commune vieille » qui, avec le presbytère, est devenue logements locatifs.

Paul LAGARDE

BUREAU DE POSTE DE RIVEL : SOUVENIRS, SOUVENIRS...

FAIT D'HIVER :

La distribution du courrier dans les écarts était assurée par M. Lucien PONT, agent du cadre complémentaire du bureau de poste de Rivel. Lors d'une forte chute de neige, et les routes n'étant pas dégagées, c'est M. Germain ILHAT, au volant de son gros tracteur, qui a véhiculé M. PONT dans les hameaux pour la distribution du courrier.

AUTRE FAIT D'HIVER :

Un samedi, aux alentours de 16 heures, un télégramme urgent parvient à la poste de Rivel : il est destiné au hameau des Marsals. Bigre ! Il faut faire vite car il neige depuis le début de l'après-midi et la nuit arrive...

Je cours chercher Jean-Pierre BARBE, alors stagiaire à la poste. Nous embarquons bottes, pelles, lampes électriques et cannes dans la 2 CV, et nous voilà partis. Notre croisière se termine au chemin de Gaillardet où nous sommes stoppés par l'épaisseur de la couche de neige. Nous chaussons les bottes et entreprenons la montée vers les Marsals. Il fait nuit noire, nous enfonçons dans la neige jusqu'aux genoux et la progression est pénible. Heureusement que nous sommes jeunes !

La dépêche remise à son destinataire, nous faisons honneur à un verre de café (les tasses étant jugées trop petites pour nous redonner du tonus) et nous repartons. Arrivés à l'auto, les pelles nous sont utiles pour dégager la 2 CV et la mettre sur le chemin du retour.

20 heures ! Nous voilà de retour à Rivel, satisfaits du devoir accompli. Après nous être restaurés, nous nous retrouvons au café Delpech pour un concours de belote acharné.

Roger CARLESSO

en souvenir du temps passé à la poste de Rivel, de 1959 à 1972

L'entretien des chaussées

De tous temps l'entretien des chemins et des voies de passage a constitué un poste sensible de la gestion d'une communauté. Equipement collectif, la qualité des chaussées participe pour une part importante à la prospérité d'un lieu.

Conscients de cette réalité, d'emblée, nous avons entrepris l'analyse des besoins, la définition des urgences, l'étude de la mise en oeuvre des travaux avec comme soucis majeurs d'être cohérents et d'éviter la multiplication navrante des dérangements et des frais.

L'évolution rapide et sensible des modes de vie et des équipements de chacun que ce soit sous l'aspect transport individuel ou fonctionnement domestique pourrait conduire à des retouches fréquentes si nous ne faisons pas une gestion réfléchie c'est-à-dire : prévoir. En clair, en peu d'années, la progression du parc automobile sur la commune a saturé les capacités de garage en remise et le stationnement sur les voies de circulation a considérablement augmenté. De ce fait, il est inconcevable de réaliser un nouveau revêtement des rues du bourg sans penser à réaménager le profil des rues pour en augmenter la capacité de circulation et de stationnement. Cela impose en quelques endroits au moins de reconsidérer la collecte des eaux pluviales.

Ces travaux relativement lourds et synonymes de terrassements justifient que l'on y associe d'autres équipements prévisionnels enterrés. Lesquels ?

E.D.F. qui dispose d'informations globales sur l'évolution des consommations sait que notre réseau de distribution peut être atteint d'insuffisances à court ou moyen terme.

Dans ce cas, les modifications imposées pourraient être mises à profit pour adopter le mode de distribution en "effacement des lignes". Ce terme signifie que les lignes aériennes libres seraient remplacées par un système mixte avec câbles torsadés en façades et passages enterrés dits "en siphon" d'un groupe de bâtiments à un autre.

Pour Rivel, E.D.F. accepte que nous réalisions par anticipation ces équipements à partir de l'étude qu'ils vont effectuer prioritairement et nous soumettre.

Ainsi, ces différents travaux pourraient être menés conjointement pour un moindre coût immédiat et surtout pour sauvegarder l'intégrité du revêtement de la chaussée le plus longtemps possible.

Des informations complémentaires et plus précises pourront être communiquées dans le cadre d'une réunion publique, par exemple, qui a pour mérite de susciter beaucoup plus de questions et d'enrichir la réflexion. L'objet de cette démarche étant également pratique pour que chacun puisse réfléchir sur ses propres besoins de raccordements potentiels et les réaliser de façon prévisionnelle toujours avant l'exécution du revêtement de la chaussée.

Dans l'attente de ces travaux sur le bourg et pour ne pas perdre de temps, ni d'aides, un premier travail de voirie est programmé : le complément de réalisation de goudronnage sur l'accès aux Esqueillès dont le nombre de résidents progresse plus qu'en tout autre lieu de notre commune.

Claude CHAUVETON

ETAT CIVIL DE 1995

L'état civil pour l'année 1995 se résume à 4 actes dont malheureusement 3 sont des actes de décès. Nous saluons cependant la formation d'un jeune couple.

Mariage : Myriam Jouret & Régis Roualdes - 15 avril 1995

Décès : Adolphe Maura - 11 avril 1995.

Pierre Bonnafé - 3 septembre 1995.

Guy Despagne - 16 octobre 1995.

J.P. Salvat.

CA BOUGE A RIVEL.....LA VIE ASSOCIATIVE.....CA BOUGE...
générale du 24 février, l'A.S.C. a renouvelé son bureau et a décidé la création de quatre sections.



Lors de son assemblée

La section TENNIS sera prise en charge par Olivier Foursin et projette, à l'essai pour un an, un jumelage des deux courts de tennis: STE COLOMBE-RIVEL. Cela permettra aux joueurs des deux villages d'occuper, avec leurs invités, le court de leur choix : peut-être le court de Rivel sera-t-il ainsi davantage fréquenté ?

Une section JEUX DE SOCIÉTÉ prévoit des réunions le dimanche après-midi afin de proposer, *gratuitement*, aux mordus de jouer aux échecs ou au scrabble et, en alternance aux cartes : belote, tarot etc...La formule sera inaugurée très prochainement : surveillez les affichettes et vous cesserez, peut-être, de vous morfondre le dimanche après-midi ...



Une section NATURE, les balades rivelloises, animée par Claude Boulbet, proposera quelques randonnées à thèmes, autour de Rivel et devrait permettre aux courageux de rouvrir d'anciens chemins et d'apprécier quelques grillades au passage

Une section culture, L'ATELIER-THEATRE de RIVEL, A.T.R, projette, dans un premier temps, de réaliser un spectacle au lavoir : des lavandières devraient y laver leur linge sale hors de la famille. Ce spectacle est prévu dans le cadre du " Festival de Rivel" et, si la troupe est motivée, à long terme, l'atelier théâtre, animé par Sara Libera pourrait continuer en septembre...Si cela vous dit, n'hésitez pas à contacter la responsable au 68-69-29-31...

Cependant, une association ne se limite pas à son conseil d'administration et les adhérents en constituent l'essentiel .Que faire pour participer ? Adhérer ! La cotisation individuelle, annuelle, fixée à 130 F (ou forfait de 200 F par famille), ouvre l'accès aux activités de l'association...Pensez-y et...contactez Martine Rives qui vous donnera une jolie petite carte de membre.

Les responsables de l'association.



EN PROJET.....LE FESTIVAL.....ON EN PARLE.....EN PROJET.....

Chacun sait que le Comité des fêtes organise chaque année , au mois d'août, une semaine réussie de fête à Rivel : semaine très appréciée de tous : petits et grands. Cette année encore, tous l'attendent....

D'autre part, l'A.S.C. délire et rêve...d'un festival à Rivel qui se déroulerait sur le week-end du 26-27-28 juillet. Il s'agirait de proposer, en soirées, des concerts de musiques variées susceptibles de plaire à tous les publics : musique folklorique irlandaise, traditionnelle occitane, musette, country etc...le tout dans la convivialité et la douceur : pas question d'agresser les oreilles des Rivellois ! Dans la journée, dans les rues, des animations pour tous, sont également envisagées : marionnettes, jonglage, cours de guitare, spectacle théâtral au lavoir, expositions des travaux d'artistes professionnels internationaux et d'amateurs confirmés locaux...Peut-être une opération de brocante où chacun pourrait vider son grenier et vendre ses surplus ?...

Mais délirer, c'est bien et réaliser, c'est mieux ...

L'A.S.C. aura besoin de chacun pour passer aux actes ...Faites part de vos remarques, suggestions et propositions d'aides en contactant les responsables de l'association qui vous en remercient par avance....Affaire à suivre....

Olivier FOURSIN. Claude BOULBET. Martine RIVES. Sara LIBERA.

LA FORET COMMUNALE

La forêt communale de Rivel se compose de 3 massifs distincts :

Forêt de S^m Colombe : 65 ha 30 a

La Prade : 10 ha 33 a

Loustet : 8 ha 98 a

Soit pour l'ensemble des 3 sites : 84 ha 61 a

Si, sur le « canton » de S^m Colombe, l'exploitation du sapin de sciage a été, de tout temps, l'activité principale et une ressource non négligeable pour la commune, ceux de La Prade et de Loustet ont été reboisés en résineux, après élimination des feuillus, principalement chênes, bouleaux, trembles, au cours des années de 1962 à 1972.

Cet enrésinement, dont la moyenne d'âge est d'environ une trentaine d'années, a donné de bons résultats, semble-t-il. Les arbres y ont bénéficié d'une bonne croissance et paraissent sains.

Si les cantons de La Prade et de Loustet se présentent dans un bon état, à la fois d'homogénéité et sanitaire, dû à cette installation récente, il n'en est pas de même d'une importante partie de celui de S^m Colombe où les sapins restants sont dépérissants. Et le sous-bois gagné par les buis et autres arbustes ne présente aucun avenir de régénération spontanée, d'où un important mais nécessaire effort de reboisement à prévoir.

Laurent PLANTIE

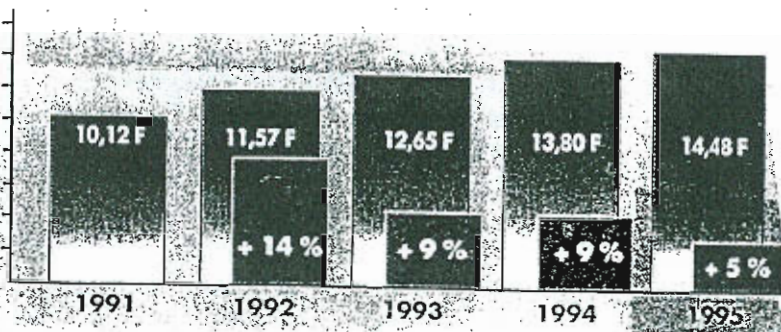
LE PRIX DE L'EAU

« Rivel a de founts aisidos » disait le poète autrefois. Actuellement l'eau est encore plus importante dans notre vie et nous en consommons de plus en plus. Il paraîtrait même que l'approvisionnement en eau potable sera l'un des grands problèmes de demain. Les législateurs s'en soucient depuis déjà de nombreuses années.

Il semble de plus en plus probable que, à partir de 1997, le service de distribution de l'eau se verra imposer un budget séparé du budget communal. Ceci exigera donc, un équilibre financier. Or, les redevances actuelles ne couvrent pas, loin s'en faut, les frais engagés.

En 1995, les annuités d'emprunts sur les adductions d'eau et les stations d'épuration se montent à 45 270 F. Nous avons dû changer une pompe à celle de Rivel pour un prix de 10 500F ainsi que 2 grosse vannes au bassin principal. Dans le même temps, la redevance n'a apporté que 38 000 F, le reste étant couvert par le budget communal.

Nous sommes donc dans l'obligation d'augmenter, légèrement pour 1996, le prix de l'eau. Il sera porté à 2,50 F le m³ (+ 2,50 F pour ceux qui bénéficient de l'égout), ce qui est très raisonnable encore par rapport au prix moyen observé par l'agence de l'eau Adour-Garonne.



Jean-Pierre SALVAT

SUR LES BORDS DU RIBEILLOU

Notre correspondant bien connu de l'Indépendant a retracé les fêtes de Noël dans un bel article que nous reproduisons ici, avec son aimable autorisation :

GRAND OFFICE DE NOËL

Choisie cette année comme lieu de la grande messe de Minuit, la paroisse de Rivel a reçu en son église St Jean-Baptiste, les fidèles venus de tout le canton pour assister à cette manifestation religieuse fort bien animée par l'abbé Omar Rincon, assisté d'un séminariste lazariste, chilien comme lui.

Dans une église archi-comble malgré sa dimension imposante, les personnes réunies en cette nuit de Noël ont écouté avec ravissement les chanteurs de Mirepoix, venus gracieusement et vocalisant en occitan.

Puis on a vu une reconstitution de crèche animée par les enfants et jeunes gens.

Sous la direction de M. Salvat, maire de Rivel, ses adjoints MM. Antoine Vidal et Jean-Claude Boulbet ont, aidés par Jacques Rives, procédé à l'installation des lumières et sonorisations, pendant que leurs épouses venaient en aide au marguillères habituelles : Mme Ferrand et Mlle Barbe.

M. Claude Chauveton, ingénieur de son métier, mais boulanger par tradition familiale a offert le pain béni qu'il a lui-même pétri en souvenir de son père qui, lui, était par profession boulanger-pâtissier.

NOËL DES ENFANTS

Cette année, il a eu lieu à S^e Colombe sur l'Hers en raison de l'alternance due à la fusion des écoles des 2 villages. C'est donc Lucien Clergue qui a présidé avec les instituteurs et une délégation de la ville de Rivel à cette joyeuse fête.

Jean-Louis CUXAC

COMMENT DONC SONT TRAITÉES LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont ramassées par le camion et les employés du district du Chalabrais et déversées ensuite dans les grandes bennes qui se trouvent sur le quai à la gare de Chalabre. Elles sont livrées pour traitement à la décharge de S^t Feriol, près de Quillan par l'entreprise DAURIAC. Comme pour tous les services, le prix de ce traitement et du transport devient de plus en plus élevé. Le **DISTRICT DU CHALABRAIS** s'est donc vu obligé, pour rééquilibrer son budget, de définir de nouveaux tarifs pour ce service. Voici donc les redevances qui seront appliquées en 1996 :

- pour une personne : 400 F
- pour une famille de 2 personnes : 550 F
- pour une famille de 3 personnes et plus : 670 F
- pour les résidences secondaires : 375 F

Le traitement des ordures ménagères coûtera 900 000 F pour l'ensemble du canton.

J-P SALVAT et les délégués au district : **C. CHAUVETON** et **L. PLANTIE**

Le mot des lycéens.

Où vont la plupart des jeunes de Rivel après l'école primaire ? La plupart au collège de Chalabre jusqu'en troisième. Mais ensuite ?

Les lycées de la région reçoivent les jeunes Rivois de 16 à 21 ans.

La plupart fréquentent le lycée de l'Esplanade à Limoux soit en qualité d'internes, soit en qualité de demi-pensionnaires - comme Mariannick Fonta (2nd), Karine Vidal (1^{ère}), Muriel Vidal (Term.), Magali Salvat (1^{ère}) et Pierre-Georges Salvat (1^{ère}).

Les autres sont au lycée Gabriel Fauré à Foix - Stéphanie Despaigne-Mourareau (Term.) et Jérôme Tedeschi (B.T.S. 2^{ème} année).

Enfin le lycée de Mirepoix accueille Frédéric Iihat (Term.).

Alors, bon courage à tous ces jeunes pour les examens.

Stéphanie Despaigne-Mourareau.

Le lavoir de La Font d'Amont

Connaissez-vous notre beau lavoir de la Font d'Amont ?

Mais oui, bien sur ! Vous y passez devant en voiture, à pied, vous regardez l'eau couler, ou bien vous y êtes passés à l'intérieur, ou plus, vous y avez fait votre lessive ou lavé d'autres choses (les cochonnailles). Vous vous souvenez ?

Mais savez-vous que ce lavoir a été construit en 1879 (délibération du 25 avril 1879).

Son nom vient de par sa position en amont du village.

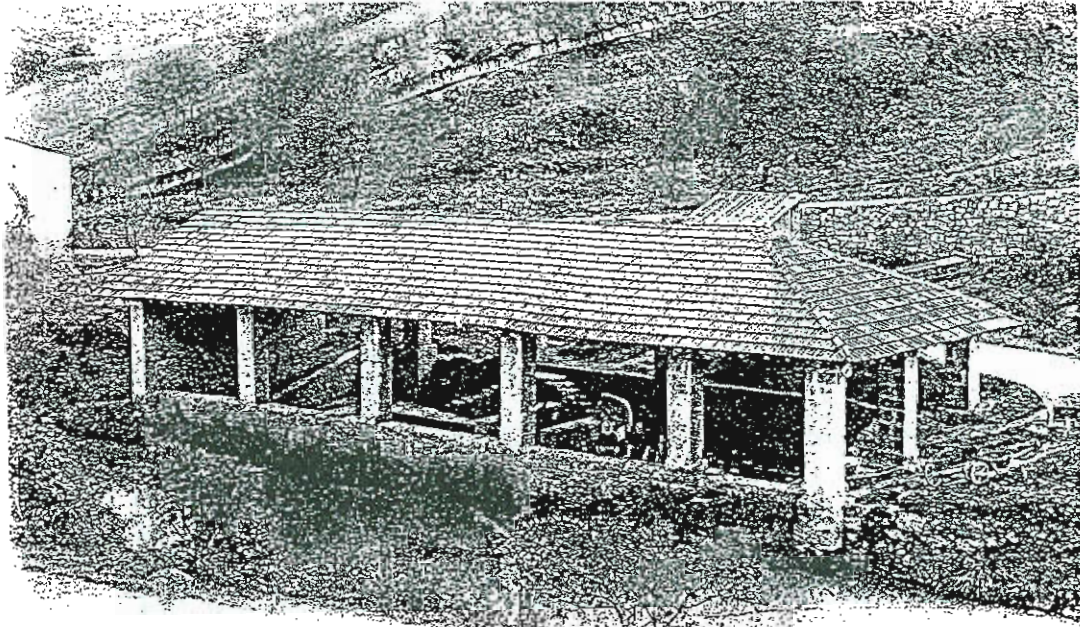


Photo Grangé
RIVEL — Le Lavoir

En 1858, ont été établies deux bornes fontaines prenant les eaux de la Font d'Amont. Déjà trois bassins avaient été **appropriés** pour recevoir les eaux et étaient au service des lavandières de Rivel, mais aussi de Chalabre et de Sainte Colombe /Hers qui venaient lors des sécheresses ou des crues pour tremper leur trousseaux et se régaler des eaux limpides de la Font d'Amont.

La Font d'Amont a été et sera de tout temps un digne sujet d'orgueil pour les Rivois.

réf. : p.326 Histoire de la Terre Privilegiée par C. Pons.

Jérôme Artigues, Nicole Boulbet.

Notre chère eau

Trois fois par an, un prélèvement est effectué en plusieurs endroits de la commune:

- à Rivel (au bassin et à l'école),
- à La Calmette (au bassin et chez M. Calvet),
- aux Bordes,
- et à Mouche des Esqueillès.

Ces échantillons sont alors analysés par l' Hôpital de Carcassonne. Ces analyses sont facturées à la mairie de Rivel.

En 1995, leur montant s'est élevé à 9500 francs, auxquels s'ajoutent 17650 francs d'assainissement. Ce dernier prix comprend l'achat d'une pompe à la station d'épuration.

Nadine Payet.

